

AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRE
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT A LA
MAISON DE RETRAITE « COSTE BAILLS » A ELNE

Un concours sur titre est organisé en application du Décret n°2001-1374 du 31 décembre 2001 portant statuts des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir un poste d'infirmier vacant à la Maison de Retraite d'ELNE (66200).

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

- soit du diplôme d'Etat d'infirmier,
- soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier,
- soit du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique

ainsi que les candidats âgés de 45 ans au plus et au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Les candidatures doivent être adressées par écrit, avant le jeudi 30 Juin 2007 (le cachet de la poste faisant foi) à madame la Directrice de la Maison de Retraite « Coste Bailly » 2, Bd des Evadés de France 66202 ELNE Cédex.

Fait à ELNE, le 26 janvier 2007

La Directrice



Laure FORCADE

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
EN VUE DE POURVOIR 2 POSTES DE CADRES DE SANTE

Le Centre Hospitalier Léon Jean GREGORY à THUIR ouvre un concours sur titres en vue de pourvoir deux postes de cadres de santé.- filière infirmier(ère)

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme de cadre de santé ou certificat équivalent en application du Décret 2003-1269 du 23 décembre 2003 modifiant le décret N°2001-1375.

Les dossiers de candidatures, accompagnés des diplômes, d'un curriculum vitae et d'un projet professionnel doivent être adressés, en recommandé avec accusé de réception, dans un délai de 2 mois à la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à :

Madame la Directrice de Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER LEON JEAN GREGORY
Pole gestion des compétences
B.P 22- Avenue du Roussillon
66301 THUIR CEDEX

AVIS DE CONCOURS SUR EPREUVES
EN VUE DE POURVOIR 1 POSTE DE
MONITEUR D'ATELIER

Le Centre Hospitalier Léon Jean GREGORY à THUIR ouvre un concours sur épreuves en vue de pourvoir 1 poste de Moniteur d'Atelier.

Peuvent être admis à concourir les fonctionnaires titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles ayant acquis depuis l'obtention de leur diplôme une expérience professionnelle de 5 ans dans leur spécialisation.

Les dossiers de candidatures, accompagnés d'un curriculum vitae, doivent être adressés, en recommandé avec accusé de réception, dans un délai de 1 mois à la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à :

CENTRE HOSPITALIER L. J. GREGORY
Madame La Directrice des Ressources Humaines
Pôle gestion des compétences
B.P. 22 - Avenue du Roussillon
66301 THUIR CEDEX

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIE DE DEUXIEME
CATEGORIE ET D'AGENT D'ENTRETIEN SPECIALISE

Le Centre Hospitalier de Léon Jean GREGORY à THUIR organise le recrutement sans concours en vue de pourvoir 10 postes vacants d'agent des services hospitaliers qualifié de deuxième catégorie, en application du décret n° 2004-118 du 6 février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Les dossiers de candidature, comportant une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée, doivent être adressés, en recommandé avec accusé de réception, dans un délai de 2 mois à la date de parution du présent avis, (le cachet de la poste faisant foi), à :

Madame la Directrice de Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER LEON JEAN GREGORY
Pole gestion des compétences
B.P 22- Avenue du Roussillon
66301 THUIR CEDEX

La sélection des agents est confiée à une commission composée d'au moins trois membres, au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature.

Les agents recrutés en application de ces dispositions seront soumis aux dispositions applicables aux agents stagiaires de la fonction publique hospitalière

**CENTRE HOSPITALIER
"Antoine Gayraud"
11890 CARCASSONNE CEDEX 09**

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES SAGES - FEMMES**

1 POSTE

Un concours sur titres est ouvert au Centre Hospitalier de Carcassonne en vue de pourvoir un poste de sage-femme vacant dans l'établissement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L 356-2 (3°) du code de la santé publique, diplôme de sage-femme, ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la Santé en application des dispositions de l'article précité.

Les candidats doivent être âgés de quarante-cinq ans au plus au 1er janvier 2007.
Cette limite d'âge est reculée ou supprimée conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur,

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION DOIVENT COMPORTER :

Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membre de la Communauté Economique Européenne.
Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi accompagné d'une lettre de motivation,
Le diplôme d'Etat de sage-femme, titre équivalant ou autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la Santé en application des dispositions de l'article L 356-2 (3°) (copie certifiée conforme à l'original).

ET DOIVENT ETRE ADRESSES A :

Monsieur le Directeur
Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier A. Gayraud
Route de Saint-Hilaire
11890 CARCASSONNE Cédex 09

dans un délai de deux mois à compter de la publication au recueil des actes administratifs des départements de la région Languedoc - Roussillon.

Fait à CARCASSONNE, le 1er Mars 2007.

La Directrice des Ressources Humaines
et de la Politique Sociale,

D. SAUVAIRE

0209

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT
DE PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE CADRE DE SANTE**

Un concours interne sur titres aura lieu au Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, en application de l'article 2 (1^o) du décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir un emploi vacant de préparateur en pharmacie hospitalière cadre de santé.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires du diplôme de cadre de santé ou certificat équivalent, et comptant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps des personnels médico-techniques.

Les candidatures, accompagnées des diplômes requis et d'un curriculum vitae établi sur papier libre, doivent être adressées, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, à Monsieur le Directeur Général, Groupe Hospitalo-universitaire Carémeau, Place du Professeur Robert Debré, 30029 NIMES Cedex 9, au plus tard le 30 avril 2007.



20, av du Languedoc
BP 4052
66046 Perpignan cedex

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle formation & organisation des concours

A PERPIGNAN, le 3 mars 2007

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR LE RECRUTEMENT DE
PERMANENCIER AUXILIAIRE DE REGULATION MEDICALE**

Un **concours interne** sur épreuves pour le recrutement de six postes de Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale est organisé au Centre Hospitalier de PERPIGNAN à partir du 3 mai 2007.

Peuvent faire acte de candidature, les fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et agents de la fonction publique hospitalière (contractuels).

A ces fins une préparation à concours est envisagée. Les candidats intéressés sont invités à déposer parallèlement au dépôt du dossier d'inscription au concours, un projet professionnel motivant leur demande, en vue de la préparation.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la DRH au pôle de la formation permanente & organisation des concours. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ et des pièces justificatives, seront à adresser à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de PERPIGNAN avant le 3 avril 2007, délai de rigueur.

Le Directeur des Ressources Humaines et
Logistiques,

Michel de LAZZARI

0201